

Alençon, le 26 mars 2024

Affaire suivie par Romain Bonneric

mail : romain.bonneric@ars.sante.fr

tél : 07 61 16 19 41

MONSIEUR LE MAIRE
COMMUNE VAL-AU-PERCHE
MAIRIE

61260 VAL-AU-PERCHE

PSV - Type d'eau T1

Affichage obligatoire sur des panneaux visibles des usagers en Mairie

Ces analyses sont consultables sur <http://www.eaupotable.sante.gouv.fr>

SIAEP DU BASSIN DE L'HUISNE

Prélèvement 00142841
Unité de gestion 0221 SIAEP DU BASSIN DE L'HUISNE
Installation TTP 000719 STATION COSTIERS
Point de surveillance P 0000000865 SORT.STATION COSTIERS
Localisation exacte ROBINET SORTIE BACHE
Commune VAL-AU-PERCHE

Prélevé le : mardi 12 mars 2024 à 09h59

par : CHRISTOPHE ALLOY (LABORATOIRE)

Type visite : P2

Mesures de terrain

Résultats

Limite de qualité

Référence de qualité

inférieure supérieure

inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABEO ORNE

6102

Type d'analyse : METC1

Code SISE de l'analyse : 00150242

Référence laboratoire : O.2024.4019-5-1

Résultats

Limite de qualité

référence de qualité

inférieure supérieure

inférieure supérieure

inférieure supérieure

MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE

Chlorothalonil-4-hydroxy

<0,020 µg/L

0,10

Chlorothalonil R417888

0,022 µg/L

0,10

Terbutylazine métabolite LM6

<0,020 µg/L

0,10

MÉTABOLITES PERTINENTS

Chlorothalonil R471811

0,566 µg/L

0,10

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00142841)

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité fixées pour le "chlorothalonil R471811". La concentration mesurée dans le cadre du contrôle renforcé est inférieure à la valeur sanitaire transitoire définie par précaution par le ministère de la santé. L'eau peut être consommée sans restriction d'usage.

le Technicien Sanitaire
et de Sécurité Sanitaire
Romain BONNERIC